

**DEC110879DAJ**

Décision portant renouvellement de M. Jean-Jacques EHRHARDT aux fonctions de chargé de mission scientifique

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°090016DAJ du 1<sup>er</sup> mars 2009 fixant les fonctions des chargés de mission scientifique auprès des délégués régionaux ;

**Vu** la proposition du délégué régional ;

**Vu** l'avis du directeur scientifique de l'Institut de Chimie ;

**DÉCIDE**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Jean-Jacques EHRHARDT est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission scientifique pour la Lorraine et la Champagne-Ardenne auprès du délégué régional de la circonscription Centre-Est du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013.

Pour l'exécution de cette fonction, M. Jean-Jacques EHRHARDT est affecté à la délégation régionale Centre-Est.

**Art. 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 avril 2011

Alain Fuchs